

Compte rendu de la réunion du groupe de travail Rade de Brest du 17 mars 2016

Audition de M. Alain Daoulas, organisateur du Grand prix de l'École navale

Présents: Jean-Pierre Arnal, Chantal Guillerm, Michel Paillard, Alain Ollivier, Maryse Larpent (Conseil de développement), ADEUPa, Master MIDTE

Monsieur Daoulas présente son parcours atypique au sein de l'école navale où il a développé la pratique nautique. Il est organisateur du grand prix de l'école navale qui accueille 1000 concurrents.

La notoriété du grand prix tient à plusieurs facteurs :

- Le savoir-faire brestois reconnu
- La qualité de l'organisation
- Le cadre naturel de la rade
- La transparence de l'eau, sa qualité
- La technicité du plan d'eau (vents, courants...)

Selon lui, la Rade constitue un plan d'eau exceptionnel pour la pratique du nautisme sous toutes ses formes, du SUP (stand up paddle) à la voile sportive de haut niveau. Elle dispose de nombreuses possibilités d'accès à la mer contrairement à d'autres sites (Méditerranée, côte atlantique...) Elle se caractérise par un très haut degré de préservation de la faune et de la flore et la qualité de l'eau s'y est améliorée.

La rade constitue un lieu, un terrain d'aventure unique du point de vue de la pratique du nautisme.

Ses caractéristiques en font un plan d'entraînement de niveau mondial (multitude de courants, effets venturi, milieu extrêmement changeant). Les compétiteurs venant à Brest identifient la Rade à la ville de Brest. C'est un territoire à multiples facettes : industriel à Brest et préservé au sud avec de nombreux estuaires propices à la randonnée. C'est un milieu extrêmement changeant où l'on peut pratiquer des activités toute l'année et par tous les temps.

La Rade constitue donc une chance immense pour les activités nautiques à Brest. Il faudrait parvenir à développer une culture nautique d'autant que la ville de Brest veut développer le nautisme social. Ceci est d'autant favorisé que la culture locale est forte de valeurs humaines et sociales au contraire de l'élitisme constaté dans d'autres régions.

Du point de vue touristique, il conviendrait de développer des propositions de séjours sportifs, organiser des parcours. Du fait de sa nature de plan d'eau « fermé », protégé, ces séjours sont possibles toute l'année et répondent à un mouvement émergent de demande de séjours sportifs.

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : contact@conseil-developpement-brest.fr

Les points de vigilance à souligner sont :

- Les bateaux « pots de fleurs », qui ne naviguent pas, et sont loués en hébergement.
- La tendance au développement d'un nautisme élitiste
- Le fonctionnement des centres nautiques dont les horaires ne correspondent plus aux attentes de la population
- Soutenir les associations, les clubs
- Conserver la tradition maritime
- Optimiser, entretenir, conforter les cales, espaces portuaires existants et leurs accès (Moulin mer à Logonna-Daoulas, Roscanvel, Le Passage à Plougastel-Daoulas et au Relecq-Kerhuon, Landévennec, le fonds de rade...

En conclusion, Alain Daoulas souligne que le nautisme sportif constitue un atout majeur pour Brest.